AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)

C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

Bulletin Technique N° II d'Août 196I

LES TORDEUSES DE LA GRAPPE

Evolution : L'appellation "Tordeuses de la Grappe" désigne deux parasites plus connus sous les noms de Cochylis et d'Eudémis. Il s'agit de deux petits papillons de 8 à I0 m/m d'envergure dont les Chenilles se développent à l'intérieur des boutons floraux ou des graines de raisins.

L'Eudémis qui est le parasite dominant possède trois générations par an et la Cochylis deux. L'Eudémis est rencontré le plus souvent dans les vignes à exposition chaude tandis que la Cochylis semble préférer les endroits frais ou humides. Toutes deux hivernent à l'état de Chrysalides sous les écorces.

Le papillon de l'Eudémis a des ailes grises tachées de jaune roussâtre, tandis que celles de la Cochylis sont jaunâtres et barrées d'une bande noire caractérisitique.

Les chenilles des deux espèces attèignent 9 à II m/m, elles sont verdâtres et leur tête est brun clair chez l'Eudémis et roses pâles avec la tête noire pour la Cochylis. La première a des mouvements très vifs, alors que l'autre est paresseuse et lente.

Au cours de la première génération qui se situe entre le I0 mai et le 20 juin les oeufs sont déposés sur les boutons floraux. Les chenilles font des dégâts souvent très graves qui sont confondus avec la coulure par les viticulteurs peu avertis.

La deuxième génération s'échelonne du 20 juin au 20 juillet et la ponte a lieu vers l'intérieur des grappes sur des grains déjà bien formés. Les blessures sont, suivant le temps, à l'origine de la dessiccation ou de la pourriture des grains.

Enfin, la troisième génération d'Eudémis est observée du I0 août au I5 septembre. Elle donne des chenilles que l'on rencontre à la vendange. En plus des pertes de récolte, elles sont responsables de l'évolution rapide de la Pourriture grise ou des pullulations de Drosophiles. Ces dernières, d'ailleurs, ne doivent pas être confondues avec l'Eudémis.

Les petites larves blanches des Drosophiles ont 3 à 4 m/m de longueur. Elles vident entièrement les grains de raisins en ne laissant que la pellicule gonflée et desséchée.

La succession et l'importance des générations sont influencées par les conditions climatiques. Les informations sur les vols sont données par la mise en place de piègeages alimentaires dans divers vignobles. On peut ainsi observer l'amplitude des vols, ce qui permet de déterminer les dates des traitements.

Cependant, l'absence de papillons dans les pièges ne permet pas d'affirmer que le parasite n'est pas dangereux.

Pour la première génération, lorsque le temps défavorable contrarie le piègeage et le déplacement des insectes, il est utile de compléter ces informations par la recherche des oeufs déposés sur les grappes.

Méthode de lutte : La méthode repose sur la destruction des chenilles.

La découverte de nouveaux produits à action multiple et l'étude plus complète du comportement des chenilles permettent d'intervenir de diverses manières :

Mode d'action des insecticides : Les insecticides actuellement homologués agissent par ingestion (Arséniate de plomb) ou par ingestion et contact (D.D.T., Parathion, Malathion, Diazinon), ou par contact, ingestion et action de vapeurs

.../...

(Parathion, Diazinon, Malathion) ou enfin par action en profondeur (Parathion, Diazinon).

Comportement des chenilles : En première génération les chenilles d'Eudémis présentent avant l'attaque des grappes un stade balladeur assez long que l'on peut mettre à profit. Pour la Cochylis, qui se confectionne très rapidement un fourreau, il est au contraire très court. En deuxième génération par contre, le stade balladeur pour les deux insectes est également très court.

Ainsi, on peut intervenir de deux façons :

Méthode dite préventive : C'est la méthode la plus largement utilisée. Elle consiste à détruire les jeunes chenilles dès l'éclosion, mais avant leur pénétration dans les boutons floraux ou dans les grains.

On utilise l'un des produits signalés plus haut.

Méthode dite curative : Dans cette méthode on doit détruire les chenilles après l'apparition des premiers dégâts, c'est-à-dire même après un début de pénétration. Il importe donc de rechercher soigneusement les premières atteintes pour chacune des générations et de les déceler suffisamment tôt pour que la lutte soit valable.

Ce dernier procédé paraît séduisant car il permet de n'appliquer que les traitements indispensables pour chaque parcelle. En pratique, il est difficile à mettre en application car la recherche des premiers dégâts demande une grande habitude et par là même il comporte des risques d'échec . L'expérience de ces dernières années nous a montré que très souvent on ne pense à traiter qu'au moment où les chenilles ont atteint 8 à 9 m/m, c'est-à-dire lorsque leurs dégâts sont presque terminés et qu'il est déjà trop tard pour intervenir.

Dans cette méthode dite curative, on utilise des spécialités antiparasitaires à action de contact et qui agissent en profondeur comme les Parathions et le Diazinon pour atteindre les chenilles déjà plus ou moins protégées.

En pratique, les applications peuvent être faite en pulvérisation pour la première génération car il est encore possible de toucher les grappes. Pour les générations suivantes, les poudrages seront préférables à cause de leur meilleur pouvoir de pénétration à l'intérieur du feuillage.

En raison des pullulations anormales d'Acariens que l'on observe depuis plusieurs années et qui paraissent liées à l'utilisation de certains insecticides et en particulier des Parathions contre les vers de la grappe, il sera peut-être nécessaire d'alterner les produits.

Ainsi, par exemple, en première génération l'Arséniate de plomb, malgré une efficacité parfois inférieure aux autres produits peut être ajouté aux bouillies utilisées contre les maladies.

En deuxième génération, si on redoute à la fois l'Eudémis et la Cochylis un poudrage avec un Parathion ou du Diazinon, sera recommandé.

Enfin, contre la troisième génération d'Eudémis, une poudre à base de D.D.T., donnera satsfaction. Dans la pratique le D.D.T. est plus particulièrement réservé pour la lutte contre l'Eudémis. Les Parathions et le Diazinon sont appliqués pour lutter contre la Cochylis ainsi que pour les traitements retardés dits curatifs.

Législation : Nous rappelons que l'utilisation des insecticides est soumise à une législation qui précise les périodes d'applications.

Les spécialités à base d'Arséniate de chaux sont interdites en viticulture.

L'Arséniate de plomb est permis jusqu'à la véraison, mais, comme il n'en existe pas en poudrage, on ne l'utilise que pour la première génération.

Les produits organiques de synthèse à base de D.D.T. de Parathions de Diazinon ou de Malathion sont interdits dans les I5 jours avant la vendange.

Le Contrôleur des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX